



Doc. 15068

03 février 2020

Intelligence artificielle et changement climatique

Proposition de résolution

déposée par M. Alvise MANIERO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En ce début de 21^e siècle, il est probable que le changement climatique devienne le principal défi auquel la planète est confrontée.

Dans ce contexte, les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle peuvent fortement participer à l'aggravation du problème, mais aussi offrir une possibilité de solution.

Les industries technologiques sont critiquées en raison des quantités importantes d'énergie nécessaires au fonctionnement des infrastructures informatiques. En conséquence, les principales sociétés du secteur ont amélioré l'efficacité de leurs centres de données et veillé à ce qu'ils soient au moins partiellement alimentés par des énergies renouvelables.

Malgré tout, la puissance de calcul nécessaire à la gestion de l'intelligence artificielle a été multipliée par 300 000 de 2012 à 2018, et comme de plus en plus de sociétés de différents secteurs industriels ont recours à de tels algorithmes il est à craindre que cette technologie aggrave la crise climatique.

En réponse à ces craintes, quelques-uns des plus grands noms du domaine de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine, une discipline de ce secteur, ont récemment publié un document intitulé «Lutter contre le changement climatique par l'apprentissage machine». Il propose 13 domaines dans lesquels l'apprentissage machine peut être déployé, dont la production d'énergie, l'élimination du CO₂, l'éducation, la géo-ingénierie solaire et la finance. À l'intérieur de ces domaines, les possibilités envisagées sont une amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la création de matériaux à faible impact carbone, un meilleur suivi du déboisement et des transports plus verts. Toutefois, malgré son potentiel, il est réaliste de penser que l'intelligence artificielle ne permettra pas de résoudre tous les problèmes.

Étant donné la forte contribution des industries technologiques aux changements climatiques, il semble évident que les décideurs politiques devraient accorder une attention supplémentaire à leur impact sur le climat. Par conséquent, comment les politiques climatiques peuvent-elles mieux prendre en compte les technologies (et en particulier l'intelligence artificielle)?

L'Assemblée parlementaire devrait examiner ces questions et formuler des propositions en vue d'alimenter les débats dans les instances nationales et européennes.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MANIERO Alvisè, Italie, NI
BASHKIN Aleksandr, Fédération de Russie, NI
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BERLINGHIERI Marina, Italie, SOC
BUCCARELLA Maurizio, Italie, NI
DE CARLO Sabrina, Italie, NI
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
KAGRAMANYAN Igor, Fédération de Russie, NI
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
MARILOTTI Gianni, Italie, NI
MARRA Ada, Suisse, SOC
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE
PAKHOMOV Sergei, Fédération de Russie, NI
RAMPI Roberto, Italie, SOC
RIBOLLA Alberto, Italie, CE/AD
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC
RODNINA Irina, Fédération de Russie, NI
SCERRA Filippo, Italie, NI
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCOMA Francesco, Italie, PPE/DC
ŠEŠELJ Aleksandar, Serbie, NI

1. CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe